

RW/921/2026/3538/16584/11

Lot 11

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2026. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2026. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité.

Nombre d'arbres total	91	–
Volume grumes	204,260	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	204,260	m ³
Cube moyen	2 245	dm ³
Circonférence moyenne	173,462	cm
Surface de coupe	8,010	ha
Contact	DIVOY Ayrton, 0479/863870	
Triage	Triage De Pussemange	
Propriétaire	Vresse Cne	
Lieu(x)-dit(s)	SORAY LACROUX	
Vente	Vente feuillue de la Commune de Vresse-sur-Semois Mercredi 06 mai 2026 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty, 83 à 5550 Vresse-sur-Semois	
TVA	6 %	–
Certification PEFC	Oui	–

	Hêtre Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Gélivé Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
115	3		3		-	
		2,751		2,751		
125	2		-		-	
135	4		2		1	
145	4		6		4	
		12,558		12,026		6,768
155	1		7		-	
165	2		3		-	
175	3		8		-	
		10,836		35,821		
185	4		2		1	
195	5		2		1	
		24,184		10,686		5,271
205	4		4		-	
215	7		-		-	
225	4		1		-	
235	2		-		-	
		59,972		15,400		
285	1		-		-	
		5,236				
Total grumes	46	115,537	38	76,684	7	12,039
Houppiers/Taillis	-		-		-	